

RENSEIGNEMENT CANDIDATURES SECTION SPORTIVE

Lycée Louis Armand

Objectifs des partenariats sportifs

La section handball du Lycée Louis Armand est issue du partenariat entre le Lycée, la ville de Villefranche sur Saône et les 3 clubs de l'Agglo Villefranche Beaujolais : Villefranche Handball Beaujolais, AS Limas Handball et HBC St Julien Denicé Gleizé. Elle est ouverte à tou(te)s les licencié(e)s de la région.

Ses objectifs sont de détecter, former, éduquer et accompagner les jeunes joueurs/joueuses qui souhaitent pratiquer le sport en compétition.

La section sportive scolaire permet :

- de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les conséquences et les effets d'un entraînement soutenu et régulier,
- de les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie,
- d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective,
- de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres,
- de participer à leur éducation citoyenne,
- de contribuer à la culture sportive de l'établissement.

Les parents permettent à leurs enfants de vivre leur passion dans le cadre d'un établissement scolaire où les horaires permettent que les entraînements se déroulent dans la journée, en dehors des heures de cours de la classe.

Sur le plan scolaire

Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe de lycée.

L'équipe pédagogique peut décider de suspendre temporairement les entraînements au profit de la scolarité (soutien, renfort).

D'autre part, elle peut aussi décider à tout moment, pour des raisons scolaires, comportementales ou sportives, d'exclure l'élève de la Section.

Les horaires et exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.

Le jeune va développer son autonomie, plus particulièrement dans son organisation, pour allier études et sport, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.

Sur le plan sportif

Il s'agit de perfectionner et d'atteindre le meilleur niveau :

- Perfectionnement de la technique individuelle
- Développement des qualités physiques du jeune
- Acquisition des enjeux de la discipline pratiquée

Sur le plan humain

Appartenir à la section sportive apprend à vivre en collectivité, développe le goût de l'effort, la ténacité, l'esprit d'équipe.

Personne ressource en cas de questions :

Virgile BENA 06 18 56 65 16 - virgile.bena@Hotmail.fr – Référent Section sportive.

RENSEIGNEMENT CANDIDATURES SECTION SPORTIVE

Lycée Louis Armand

CONDITIONS D'ADMISSION

Dans le domaine scolaire

Sous réserve que l'élève soit admis en seconde générale ou technologique (les bulletins faisant foi) :

- Avoir des résultats scolaires satisfaisants et une bonne motivation permettant d'allier les études et le sport.

La commission présidée par le chef d'établissement validera ou non les candidatures au regard du profil scolaire.

RAPPEL : L'admission définitive au Lycée Louis Armand est subordonnée à l'affectation au lycée au terme de la procédure PAM AFFELNET*

L'affectation définitive est soumise à la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour les élèves hors secteur. Il convient donc de saisir le lycée de secteur de l'élève en dernier vœux dans la procédure PAM AFFELNET.

Dans le domaine sportif

- Avoir une pratique du handball régulière, d'un bon niveau et satisfaire aux tests de sélection.

Sur le plan médical

- Satisfaire à la visite médicale d'aptitude avec bilan de santé complet ; notamment, un ECG (Electrocardiogramme) de repos est obligatoire pour pouvoir pratiquer dans une section sportive.
- Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine du sport.
- Le certificat doit être fourni à l'inscription au lycée.

PLANIFICATION HEBDOMADAIRE :

Entraînements handball d'1h30 le mardi et le jeudi après-midi.

Les entraînements sont assurés par un cadre technique ou plusieurs cadres techniques des clubs de l'Entente, diplômé(s) d'état spécialiste de l'activité.

Les élèves sportifs sont intégrés et regroupés dans des classes avec des horaires adaptés.

Ils suivent normalement les cours d'EPS et sont inscrits à l'Association Sportive du lycée.

CALENDRIER

Envoi du dossier de candidature, au plus tard le **17 avril 2020**, au Lycée Louis Armand.

Commission d'étude des dossiers et réponse aux familles sur l'avis donné, par mail avec, le cas échéant, une convocation à une journée de test, courant du **mois de mai** (Selon reprise d'activité sportive, après crise sanitaire Covid-19).

Inscription au lycée pour les admis après les conseils de classes du 3ème trimestre et l'affectation PAM AFFELNET.

Personne ressource en cas de questions :

Virgile BENA 06 18 56 65 16 - virgile.bena@Hotmail.fr – Référent Section sportive.